

Les peuples de l'Europe de l'Est n'ont pas rejeté le communisme parce qu'ils le jugeaient illogique ou immoral. Ils l'ont rejeté parce qu'il ne fonctionnait pas et ne remplissait pas ses promesses. Il les privait de nourriture tant pour le corps que pour l'esprit. L'effondrement du communisme représente la victoire non pas d'une idéologie mais du sens commun.

Cette attitude est partout en évidence. En Asie, en Amérique latine et en Afrique, des gouvernements et des peuples courageux épousent la cause de la démocratie parce qu'ils savent que le système qu'ils ont ne fonctionne pas et ne remplit pas ses promesses. Ils se rendent compte que les systèmes qui suppriment les sociétés finissent par s'autodétruire, que les systèmes qui empêchent un peuple de prospérer sont voués à la pauvreté, que les systèmes qui bafouent les droits de la personne au nom de la paix sociale sont des systèmes où la paix n'est qu'une trêve.

Les droits de la personne et la démocratie ne triompheront jamais s'ils sont considérés comme un luxe ou comme un danger. Ils doivent être tenus pour les fondements d'une société viable, stable et prospère. Cette perception se répand de plus en plus et contribuera de façon essentielle au triomphe de notre cause.

Que pouvons-nous faire pour encourager cette attitude et promouvoir ces concepts à l'étranger ?

Premièrement, nous devons absolument éviter d'imposer nos modèles à ces sociétés, piège dans lequel il est facile de tomber. Il n'existe aucun modèle de démocratie, aucun guide des droits de la personne. La démocratie et les droits de la personne ne peuvent pas plus être imposés de l'extérieur qu'ils ne peuvent être imposés d'en haut. Les systèmes politiques évoluent de l'intérieur. Ils doivent tenir compte des traditions, de l'histoire et de la dynamique des sociétés qu'ils régissent, sans quoi ils ne peuvent fonctionner et ne durent pas.

Deuxièmement, nous devons éviter de nous croire supérieurs, attitude à la fois arrogante et déplacée. Nos réalisations, qui sont importantes, nous les devons autant à la providence qu'à notre volonté, à la façon dont nous avons su tirer parti de la rare prospérité inhérente au Canada. En outre, nos réalisations sont dans de nombreux cas récentes et incomplètes.

Il a fallu attendre 1940 pour que les femmes de toutes les provinces du Canada puissent voter aux élections provinciales. Les Canadiens autochtones - femmes et hommes - ont été privés du droit de vote jusqu'en 1960, année où M. Diefenbaker a modifié la loi électorale.

De nombreux droits demeurent inexercés, incomplets. Les fléaux de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la violence faite aux femmes, des préjugés et de l'intolérance, de la haine et de